

FEUX DE CHEMINÉES & POLLUTION DE L'AIR

Le bois est un moyen de chauffage efficace, respectueux de l'environnement et faible émetteur de CO₂. Il constitue une ressource renouvelable, économiquement compétitive, génératrice d'emplois locaux et contribue à l'indépendance énergétique. Une attention doit cependant être portée à la qualité de l'air. La combustion du bois émet des polluants atmosphériques, notamment des particules, des composés organiques et des polluants persistants, qui dépendent fortement du type d'appareil et de son ancienneté.

LES POLLUANTS

Aujourd'hui, les polluants atmosphériques sont nombreux dans notre environnement. Trois sont particulièrement problématiques en raison du dépassement récurrent des normes de qualité de l'air.



• **Les oxydes d'azote (NO_x)** sont émis lors de la combustion (chauffage, production d'électricité, moteurs thermiques des véhicules...).



• **Les particules (PM_x)** sont issues de toutes les combustions et de l'industrie manufacturière. La taille des particules est indiquée en micromètres (10, 2,5 et 1).

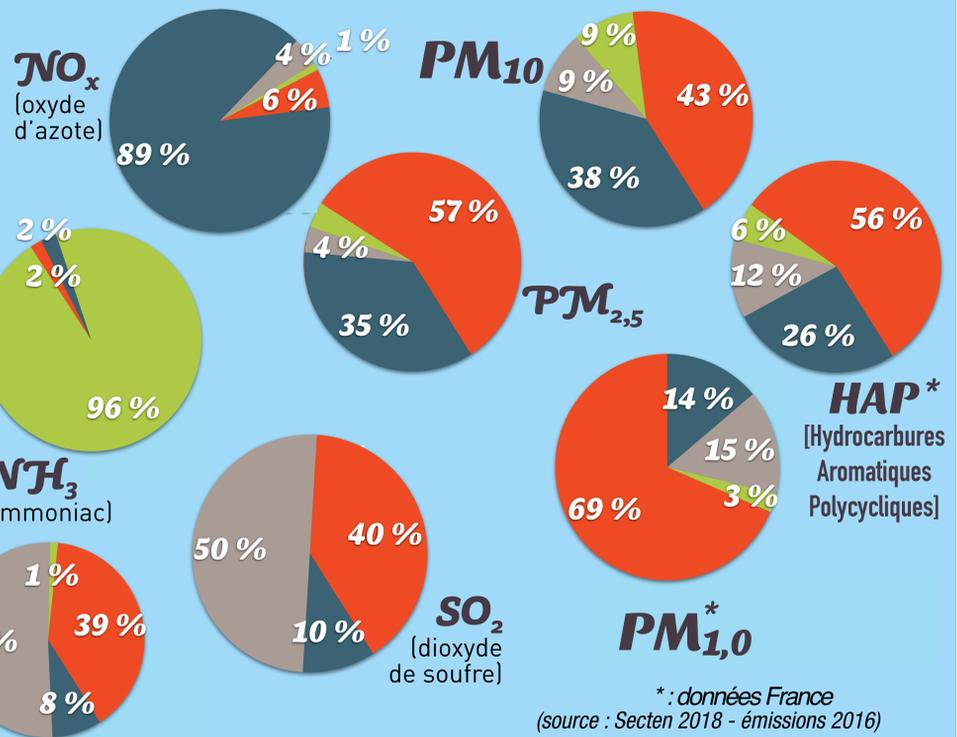


• **L'ozone (O₃)** est produit dans l'atmosphère sous l'effet du rayonnement solaire par des réactions complexes entre certains polluants primaires tels que les NO_x, le CO et les COV.

DE QUELS SECTEURS VIENNENT-ILS ?

Secteurs d'activité (émissions primaires CC Jalle Eau-Bourde)

■ Transports ■ Résidentiel ■ Agriculture ■ Industrie



LES DIFFÉRENTS TYPES DE CHAUFFAGE AU BOIS

Agir sur les appareils de chauffage domestique

En remplaçant les appareils de chauffage à bois par de nouveaux appareils et en renforçant les exigences des nouveaux appareils. Depuis 2000, le label **Flamme verte** promeut l'utilisation d'appareils de chauffage au bois répondant aux normes de performance énergétique et de limitation des émissions polluantes.



À Canéjan

Les particuliers peuvent bénéficier :

- d'un crédit d'impôt
- d'un avantage fiscal pour les travaux de rénovation lourde de leur logement
- d'un accompagnement lors des permanences info-énergie
- des infos du réseau FAIRE.fr

Allumage économique et moins polluant

En procédant à un allumage « inversé » en empilant les bûches des plus grosses en bas aux plus petites en haut, en les espaçant bien, les gaz polluants de l'allumage sont étouffés dans les flammes et finissent en combustible.

Ça chauffe !

L'essentiel de la pollution de l'air (HAP, CO, COV, PM_x...) issue du secteur résidentiel provient de la combustion de bois dans des appareils vétustes (cheminées ouvertes ou appareils anciens).

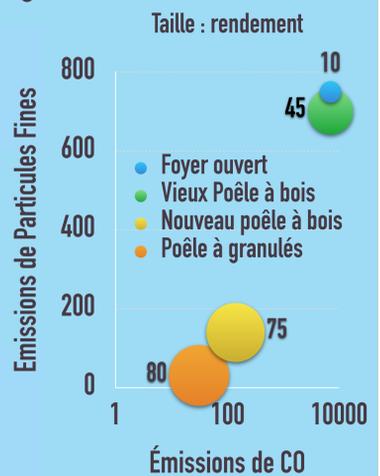


Du bois bien sec

Utiliser du bois ayant séché au moins 18 mois (< 20% humidité) permet de diminuer ses émissions de CO (4 fois plus d'émissions entre 14% et 28% d'humidité).

Bien dimensionner son appareil

Un tirage trop faible émet des fumées, tandis qu'un tirage trop fort augmente trop la température des fumées.



Jusqu'à 30 fois moins

d'émissions PM₁₀ avec un appareil Flamme Verte 5* par rapport à un foyer ouvert, tout en diminuant ses émissions de CO et en utilisant 7 fois moins de bois.

1/2 journée

après d'un foyer ouvert émet autant de particules fines (PM) qu'un diesel qui roulerait pendant **3500 km**.

ET CÔTÉ SANTÉ ?

• **L'exposition à des sources de pollution sur le long terme est plus dangereuse pour la santé qu'une exposition ponctuelle à l'occasion d'un pic de pollution.**

• **Dans le monde :** 6,5 millions de décès prématurés sont causés chaque année par la pollution de l'air (intérieur et extérieur) (Organisation mondiale de la santé).

• **En France :**

- la pollution de l'air extérieur par les particules fines (PM_{2.5}) entraîne **48 000 décès** prématurés chaque année ;
- les coûts de la pollution de l'air (extérieur et intérieur) sont estimés à **100 milliards €** /an, avec une large part liée aux coûts de santé.

